

PV du conseil d'UFR du 15 juillet 2025 à 9h30 Salle du conseil Maathaï

Etaient présents :

Collège A

- Présent(e)s ou représenté(e)s: M. FAIVRE, Mme CHLUBA, M. FARA (procuration à Mme VENNIN), Mme LEBORGNE-CASTEL, M. CHERKAOUI MALKI (procuration à M. WENDEHENNE), Mme VENNIN, Mme LELOUP, M. WENDEHENNE
- Absent(e)s: Mme NICKLAUS, M. KHAN

Collège B

- Présent(e)s ou représenté(e)s: M. BELLENGER, Mme BESSON-BARD, Mme QUIQUEREZ (procuration à M. BELLENGER), M. RIALLAND, Mme ROSNOBLET, M. THOMAS (procuration à M. RIALLAND), Mme TROMPIER (procuration à Mme BESSON-BARD)
- Absent(e)s: M. ALVES
- Excusé(e)s: M. AMIOTTE-SUCHET, M. COLLINS

Collège des personnels BIATSS

- Présent(e)s ou représenté(e)s: M. CARÊME (procuration à Mme CHLEMAIRE), Mme CHLEMAIRE,
 M. DER, Mme GAETAN (procuration à M. DER)
- Absent(e)s: M. ROLLIN

Collège des usagers

- Absent(e)s: Titulaires: Mme LECORDIER, M. D'ACREMONT, M. ROUX, M. BRESSON, M. DA CRUZ, M. KRYPIEC
- Suppléants : M. BRUGNAUX, Mme BBAYA, Mme DEMAREST, M. PRUNOT, Mme THOMSEN, Mme FREVILLE, Mme COLFORT
- Excusé(e)s: Mme PHILIPPOT

Collège des personnalités extérieures

- Présent(e)s ou représenté(e)s: Mme MACE (procuration à Mme ROSNOBLET), M. GERVAIS (procuration à Mme LEBORGNE-CASTEL), M. BERGER (procuration à M. FAIVRE)
- Absent(e)s: Mme DA SILVA, Mme FOUGERON, Mme VAN WYMELBEKE, M. MONNOT, Mme BOISSON

Membres consultatifs

- Présent(e): Mme CLERGET, Responsable Administrative, Mme NICOLAS, responsable du département licence
- Absent(e)s: M. BATT, responsable du LAS
- Excusé(e): M. COLLIN, Responsable du département ETEC

Membres invités

 Présent(e)s: Mme CASAS Responsable de l'Antenne Financière, Mme BIGNOLAIS, Secrétaire de direction, Mme TOUSSAINT Responsable du service scolarité



1. Approbation du PV du 5 juin 2025

Unanimité (21 pour)

2. Informations du Directeur d'UFR

2.1. Réunion des directeurs de composantes et de laboratoires du 3 Juillet 2025

Points évoqués à la dernière réunion des directeurs de composantess et de laboratoire le 3 juillet dernier :

- 2 structures demandent à intégrer l'établissement expérimental UBE: le CREPS en tant qu'établissement composante et l'IFMK avec le statut d'établissement associé, en devenant un département de l'UFR des sciences de santé.
- Un point a été fait sur la situation financière à travers le BR1 et mis en exergue par le Président, il s'agit du taux de rigidité (% masse salariale sur budget établissement). Il existe 3 critères pour passer un établissement en rééquilibrage financier par le Rectorat dont le taux de rigidité, on commence à arriver aux variables critiques pour mettre l'établissement en plan de rééquilibrage financier.
- Point sur la politique de site UBE / UMLP Besançon : il y a du mieux en terme relationnel mais aucune avancée sur les gros dossiers financiers
- Point sur un pôle interdisciplinaire : Héritages Collections Patrimoines
- Point fait par Carine Michel du CFVU qui rappelle qu'il y a une attente d'un tableau récapitulatif des modifications de la nouvelle offre de formation, des modules de préparation concours pour les licences disciplinaires, de l'engagement étudiant à fournir, « stop harcèlement »

2.2. Réunion référents DDRSE

- Discussion sur le passage de la ligne du tram T3
- UE TEDS obligatoire pour toutes les L2

2.3. Résultats concours

BIATSS: Tech BAP A (BGS/BV): Simon Dessertaine

PRAG anglais: Alexandra Brisebard

MCF: 36 - Guillaume Baby

68 - Adrien Franchet

PR: 36 - Olivier Mathieu

66A – Charles Thomas

67 - Paul Alibert

2.4. Promotions et passages concours

4 collègues adjoints techniques promus techniciens

Concernant les avancements des EC au CNU: 1 accès PR1 et 1 accès Exc1



Concours C ADJAENES : Sandrine Bignolais, reçue et nommée au collège de Genlis

Concours B SAENES : Céline Petitjean, reçue et nommée à l'UFR SVTE (scolarité-adjointe à la cheffe de

service)

2.5. Départs et arrivées

Départs : Frédérick Drouot (vers l'UFR des sciences de santé)

Arrivée : Magali Cabrita (CDD Agente logistique)

2.6. Annulation repyramidage EC 2025

Une irrégularité a été constatée dans la composition des commissions examinant les candidatures et une contestation a été émise dans le cadre d'une des commissions, ce qui a conduit l'établissement à ne pas faire aboutir le repyramidage des EC 2025, dans les sections CNU 02,06,27,65,68,74.

M.RIALLAND précise que le décret fixant la composition des commissions instruisant les candidatures date de 2023.

3. Questions statutaires

Responsabilité du M2 SEME : proposition du département ETEC de désignation de Mathieu THEVENOT.

Unanimité (22 pour)

4. Questions pédagogiques

4.1 Formations ouvertes à l'international

Mme TOUSSAINT explique que cela concerne la rentrée 2026. Outre la suppression de la L3, on constate que plusieurs masters se retirent de l'offre de formation ouverte à l'international, notamment en raison de l'alternance. Sur 14 parcours de M1, 5 sont présents à l'international, et sur 11 parcours de M2, 5 sont proposés à l'international. Mon Master est ouvert aux ressortissants européens.

Unanimité (22 pour)

4.2 Insertion d'une UE TEDS en L2

L'établissement veut rendre obligatoire l'UE TEDS (transition écologique et développement soutenable) pour toutes les L2 de l'établissement. Le déploiement est prévu à partir de 2026, avec quelques composantes pilotes pour 2025-2026 : SHS (géographie), Sciences et techniques, STAPS, SVTE. Au total, cela représente 30 heures pour les étudiants, il existe 3 blocs : système terre 4.5h CM et 3h TD, facteurs anthropiques et transition 7h CM et 4.5h TD, action et engagement 1.5h CM et 4.5h TD, les composantes choisissent ceux qu'elles retiennent en fonction des connaissances qu'elles apportent déjà. A l'UFR SVTE, ce seraient les blocs 2 et 3 si accord du conseil, dispensés sur les deux semestres. Il est prévu une conférence introductive d'1.5 heures et un test de positionnement des étudiants. Il sera donc nécessaire de disposer de formateurs en nombre suffisant lors de la rentrée 2026. Un mail a été envoyé récemment pour informer sur les modalités de formation des personnes volontaires pour être formatrices de cette UE. Un formateur devra couvrir toutes ces heures. Une modification de fiche filière sera à faire.

Le directeur d'UFR précise qu'il faut décider sur les points suivants :



- Est-ce une UE supplémentaire à rentrer dans la maquette ou à ajouter en surplus ?
- le contenu retenu proposé est : blocs 2 et 3 car le bloc 1 est déjà couvert dans nos enseignements,
- la planification choisie : répartition proposée sur les 2 semestres,
- les horaires: proposition de 2 jours bloqués fin S1 et 2 jours bloqués fin S2 ou sur des créneaux répartis entre 18h-20h sur plusieurs semaines pour les CM et dans les espaces disponibles pour les TD.
- le titre : empreinte environnementale enjeux, perception, réduction.

Mmes VENNIN et LELOUP notent l'intérêt d'une telle formation, mais mentionnent plusieurs écueils à son organisation telle qu'elle est prévue : les enseignants-chercheurs ne sont pas nécessairement compétents pour enseigner l'intégralité des blocs (par exemple la sociologie, la psychologie, les RPS pour les collègues de SVTE), les cours bloqués risquent de conduire à une saturation des étudiants, le contenu aurait dû être monté avec les spécialistes concernés. Elles précisent qu'il sera sans doute nécessaire de dialoguer avec le VP concerné, et mentionnent qu'un vote mitigé envers le projet pourrait matérialiser ces inquiétudes.

Le Directeur précise que certaines des inquiétudes évoquées ici ont déjà été émises auprès du VP en charge du projet, et que le programme de la formation a été construit par un groupe de collègues dans le cadre du volet formation du réseau des référents DDRSE de l'établissement.

Au vu des discussions au sein du conseil, deux votes sont proposés :

a. Vote sur l'insertion de l'UE dans la maquette (dans l'UE réussite en licence avec une partie des ECTS de l'UE), l'intitulé « Empreinte environnementale-enjeux, perception, réduction », l'organisation au S3 et au S4, sur des créneaux de 18h30 à 20 h 00 pour les CM, au sein de l'UE « réussite étudiante »

20 pour, 2 abstentions

 Vote sur le choix des blocs 2 et 3 par l'UFR SVTE et le contenu des enseignements dans ceux-ci :

11 pour, 11 abstentions

4.3 Modification de la fiche filière du M2 BCA

Mme TOUSSAINT explique qu'il s'agit d'une régularisation de 80 heures qui figuraient dans le descriptif du M2 BCA ainsi que du nombre d'ECTS.

Unanimité (22 pour)

5. Questions financières

5.1 Résultats du DOM

	Demande UFR	Notification
Charge UBE	25 592	24 500
Charge UFR	1 508	1 508
Total	27 100	26 008



En 2024/25 : Notifié : 26 558

Réalisé: 25 712

Pour la notification horaire pour 2025-2026, une baisse de 1000 heures est constatée car l'UFR a sousexécuté cette année. Une marge de dépassement pourrait être acceptée, dans la limite de ce qui a été demandé par l'UFR.

5.2 Résultat du BR1

Mme CASAS communique les points concernant l'UFR : prélèvement sur réserves accordé (12.5 K €-pour l'optique, tranche 2025), versements SEFCA et reprogrammation de conventions de recherche.

6. Questions ressources humaines

6.1 Compte-rendu de la commission du personnel du 19 juin 2025

Le point à l'ordre du jour était l'instruction des dossiers de demande d'avancement de grade des personnels ITRF et leur classement qui a été produit à l'issue de concertations entre les membres de la commission.

6.2 Modification du profil de poste MCF 66A campagne d'emplois 2026

Ce profil modifié fait suite à la cascade PR 66A suite au concours 2025. Le laboratoire est à l'origine de la demande de modification du profil.

M. WENDEHENNE souligne que le profil est très similaire au profil du poste demandé en création en 66A. Au départ, le profil ciblait différentes équipes du CTM, ce qui n'est plus le cas aujourd'hui. Le profil « enseignement » est identique.

Unanimité (22 pour)

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 11h30.

Dijon, le 13 octobre 2025

Le Directeur d'UFR

Bruno FAIVRE

Le Directeur de l'UFR Sciences Vie Terre et Environnement

Bruno FAIVRE